

LES + DE LA FORMATION À NEUVIC

- Le choix du contrat d'alternance : contrat de professionnalisation ou contrat d'apprentissage.
- La possibilité de valider des certifications complémentaires : ex. SST, AIPR, CACES.
- Un formateur référent disposant d'une expérience dans les travaux de génie écologique.
- Un parc de matériels important : simulateurs de conduite, pelles mécaniques, broyeuse, tronçonneuses, etc.
- Plus de 50% du temps de formation sur le terrain (sorties, travaux pratiques, chantiers).

Hébergement et restauration : restaurant scolaire du Lycée Henri Queuille de Neuvic, hébergement extérieur. Nous contacter pour obtenir une liste des offres d'hébergement.

Déposer un dossier de candidature :
<https://cfppahautecorreze.ymag.cloud/index.php/preinscription/>



CFPPA-OFA
DE HAUTE-CORREZE



CFPPA-OFA de Haute-Corrèze

Site de Meymac

Rue de l'Ecole Forestière

19250 MEYMAC

05.55.46.02.00

cfppa.meymac@educagri.fr

CFPPA-OFA de Haute-Corrèze

Site de Neuvic

Rue de l'Agriculture

19160 NEUVIC

05.55.46.02.00

cfppa.meymac@educagri.fr

WWW.EPL-HAUTE-CORREZE.FR



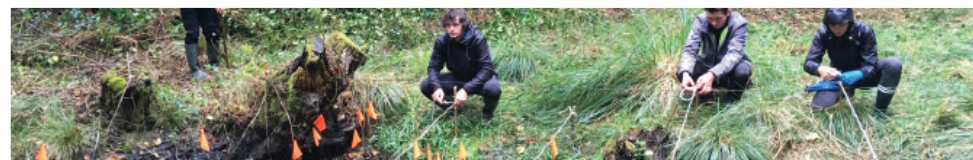
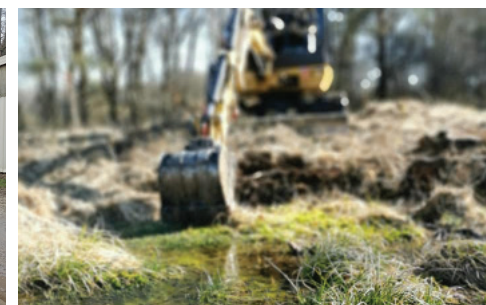
CFPPA-OFA
DE HAUTE-CORREZE

**CERTIFICAT DE
SPÉCIALISATION**

Travaux mécanisés de génie écologique

Formation certifiante de Niveau 4 - RNCP36795

Certificateur : Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire, 13 mai 2022



Objectif : acquérir les compétences professionnelles nécessaires pour exercer le métier d'ouvrier hautement qualifié en travaux de génie écologique et devenir, le cas échéant, chef d'équipe (expérience requise).

Au terme de la formation, l'apprenant.e doit être capable de :

- Organiser des travaux mécanisés de génie écologique.
- Réaliser des interventions mécanisées de végétalisation et de suppression de biomasse.
- Réaliser des interventions de restauration et d'aménagement de milieux aquatiques.



Descriptif du centre
et chiffres clés de la
formation :



CONTENU DE LA FORMATION

► Des modules transversaux (théorie illustrée) :

- Préparation et entretien des matériels/engins et conduite en milieux sensibles
- Législation, réglementation et prévention des risques
- Sciences de l'environnement (écologie, pédologie, hydrologie, climatologie, biologie)
- Gestion d'un chantier, management et communication interpersonnelle

► Des modules spécialisés (pratique)

- Travaux de renaturation avec engins mécanisés
- Suppression de biomasse dont ripisylve
- Travaux mécanisés sur la morphologie d'un milieu aquatique et protection des berges
- Opérationnalisation des travaux et préparation des matériels



MODALITÉS DE FORMATION

Alternance

Contrat de professionnalisation ou d'apprentissage.

Durée

420 heures en centre sur 12 semaines selon le calendrier d'alternance.

Des adaptations de parcours sont possibles (durée, contenus) après positionnement (entretiens, tests ou mises en situation professionnelle) et remise le cas échéant de pièces justificatives (diplômes par exemple).

Possibilité de passerelles en cours de formation.

Méthodes mobilisées

Cours théoriques illustrés en salle,

Mises en situation professionnelle en atelier et sur les terrains d'application,

Sorties pédagogiques,

Pédagogie de l'alternance (livret de suivi, récupération des vécus, préparation des périodes de formation en entreprise, visite(s) de suivi par le formateur, échanges réguliers avec le tuteur / maître d'apprentissage).

Validation

Certification professionnelle organisée et délivrée en 3 Unités Capitalisables (UC) équivalentes à des blocs de compétences. La réussite à un bloc donne lieu à une attestation de capacité. Toutes les UC font l'objet d'une évaluation en situation professionnelle et doivent être validées pour prétendre au titre. Les UC peuvent être acquises indépendamment.

CONDITIONS D'ACCÈS

Public/profil : toute personne majeure, mobile, disposant de bonnes aptitudes physiques et ayant des compétences solides dans les domaines de l'environnement, de la forêt ou de l'agroéquipement.

Personnes en situation de handicap : nous contacter pour une évaluation personnalisée de l'accessibilité du site et de cette formation. [Réfèrent handicap : marc.detrax@educagri.fr](mailto:marc.detrax@educagri.fr)

Prérequis :

- avoir 18 ans ;
- fournir un certificat médical de non-contre-indication ;
- diplômes et expériences conformes aux exigences (des dérogations sont possibles) ;
- satisfaire aux conditions de sélection (entretiens, test ou mise en situation professionnelle) ;
- être éligible à l'alternance et signer un contrat ;
- dossier d'inscription complet.

CONDITIONS TARIFAIRES

Tarif de référence : 8 190 €

Coût pour le bénéficiaire : 0 € pour les personnes éligibles aux contrats d'apprentissage ou de professionnalisation (formation financée par l'employeur), Pour les autres cas, des financements, aides et/ou facilités de paiement sont possibles, nous consulter pour un devis personnalisé.

Aides financières (sous conditions) : Selon statut et situation du demandeur, nous contacter pour plus d'informations.

Rémunération : Selon statut et âge du demandeur. Nous contacter pour plus d'informations.

POUR INTÉGRER CETTE FORMATION

Date d'entrée en formation : septembre (en centre).

Intégration possible en cours de formation en fonction du positionnement réalisé en amont. Pas de délai d'accès si des places sont disponibles.

Période de réception des dossiers de candidature : toute l'année.

En savoir plus :



APRÈS LA FORMATION

Suites de parcours - passerelles possibles :

► **Insertion professionnelle** : le titulaire de ce CS est amené à travailler au sein d'entreprises spécialisées dans les travaux de génie écologique (secteurs du paysage, des travaux publics ou ETARF) ou dans des collectivités et établissements publics réalisant ce type de travaux.

► **Formations complémentaires** : le titulaire de ce CS peut envisager de suivre une formation certifiante ou professionnalisante pour atteindre son ou ses objectifs (valider un niveau supérieur ; se spécialiser ; élargir son champ de compétences, etc.).